



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 17327

### Texte de la question

M. Alain Joyandet appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la possibilité de cumuler une pension de réversion et une activité salariée. Selon les dispositifs en vigueur, les pensionnaires des retraites de feu leurs conjoints peuvent difficilement travailler, même en temps que saisonniers, car cela implique une perte conséquente de leur pension de réversion. A l'heure où la question du travail des seniors est d'importance, et où le montant de certaines retraites est très bas, il souhaiterait connaître les éventuelles dispositions à venir concernant ces retraités qui souhaitent maintenir une petite activité salariée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Joyandet](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17327

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, relations sociales, famille et solidarité

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 février 2008, page 1380

**Question retirée le :** 22 avril 2008 (Fin de mandat)